AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif
Head office: Business Class Kantorenpark ▪ Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 ▪ fax +32 (0)2 674 59 59 ▪ info@vincotte.be ▪ www.vincotte.com
Registered office: Diamant Building ▪ Boulevard A. Reyerslaan 80 ▪ 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875
Safety, quality and environmental services

☐ AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11 ☐ AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Rési. ☐
☐ AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11 ☐ AV Wallonie : Tél.: 081 432 611 6 ☐

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: Pletinckx
N° de TVA: 666384852
ou n° de la carte d'identité:
Distributeur: Electrabel

Compteur: n°: 753 index:
Type de comptage: ☐ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit -

RAPPORT n°: R015902123
Membre n°:
Installation: Nom: 1es étape DUFAY
Adresse: Av des bardonnes 32 1080 Bxl
Date de visite: 150107
Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
Nom, Prénom:
Adresse:
Demandeur:

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☒ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: 40 A Type: Repie
Description du branchement: Souterrain Type câble: Section: x mm²
Alimentation tableau principal: 3 x 16 mm² Nbre de tableaux: 3 Nombre de circuits terminaux: V sch
Type de prise de terre: piquet Résistance de dispersion: tot cont Ohms Isolement général: 1 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

Note: Seul l'installation électrique de l'appartement a fait l'objet du contrôle : Ecl sdb non installé prévoir IPX4		

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):
Conseil : nous vous conseillons vivement de revoir les terres dans la partie commune et de placer un coupe-terre

Le différentiel général était - a été - plombé
L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 150133 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - ~~N'EST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE ~~PEUT PAS ETRE~~ - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: sch.
VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature
Demeth

15 001 0 1 18